

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 10 décembre 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 32 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - François FRANCESCHI - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Eric LE DISSES - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Christophe MASSE - Danielle MILON - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Roland POVINELLI - Georges ROSSO - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Jean VIARD.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Vincent COULOMB - Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - Eric DIARD représenté par Renaud MUSELIER - Patrick MENNUCCI représenté par Bernard MOREL - Antoine ROUZAUD représenté par François-Noël BERNARDI - Martine VASSAL représentée par Danielle MILON.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

André ESSAYAN - Jean-Claude GAUDIN - André MOLINO - Jérôme ORGEAS - Philippe SAN MARCO.

•

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité

FCT 004-2363/12/10 BC

**■ Réformes et cession d'engins, de poids lourds et de véhicules de la
Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole
DMTAG 10/5318/BC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole dispose d'un parc diversifié d'engins, de poids lourds et de véhicules légers lui permettant d'exercer ses compétences dans les domaines variés de la propreté urbaine, de la voirie, de la circulation...

Compte tenu de l'ancienneté et du kilométrage important de certains de ces véhicules, il est nécessaire de les retirer de l'inventaire du patrimoine de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Il est donc proposé de procéder à la réforme des véhicules indiqués dans le tableau ci-dessous :

Signé le 10 Décembre 2010
Reçu au Contrôle de légalité le 13 décembre 2010

Numéro symbolique véhicule	Libellé véhicule	Immatriculation	Marque	Type	N° de série	Date mise en circulation
AC5003	MINIBUS 25 places	7360SD13	IVECO	045700E	ZCF04570005035882	08/09/1994
AR0077	Arroseuse 1500L	1077TA13	MULTICAR	M2600	WMU2M2681SW000701	15/01/1996
AR0089	Arroseuse 2000L		LADOG - EPOK	G129H	W09PNH204YNL16616	09/05/2000
AR0098	Arroseuse 2000L		LADOG - EPOK	G129H	W09PNH204YNL16632	06/06/2000
AR0091	Arroseuse 2000L		LADOG - EPOK	G129H	W09PNH204YNL16618	09/05/2000
AR0110	Arroseuse 2000L		ROLBA	HY1251	W0951225030K51300	27/01/2004
BA0103	Balayeuse 4m3		MATHIEU 5002	C5002	14662	03/01/2001
BA0109	Balayeuse PL 4m3	5054PP13	RENAULT	JN1E24.2.7	VF6JN1E2400011277	27/03/1990
BA0117	Balayeuse mixte	5784ZC13	SCARAB MINOR	MINOR VM	SA9H046822M034682	29/01/2003
BA0126	Balayeuse 4m3		SEMAT	Panoramic 4000	1355041	09/01/2001
BE0342	Benne entrepreneur PL	8665MK13	RENAULT	JN1E24	VF6JN1E2400006270	29/08/1986
BO0504	BOM 14m3	7287VE13	RENAULT GRANGE	40ACD3	VF640ACD000005005	18/12/1997
BO0506	BOM 14m3	7290VE13	RENAULT GRANGE	40ACD3	VF640ACD000005043	18/12/1997
BO0508	BOM 14m3	7278VE13	RENAULT GRANGE	40ACD3	VF640ACD000005045	18/12/1997
BO0514	BOM 14m3	7284VE13	RENAULT GRANGE	40ACD3	VF640ACD000005094	18/12/1997
BO0515	BOM 14m3	7279VE13	RENAULT GRANGE	40ACD3	VF640ACD000005095	18/12/1997
BO0570	BOM 12m3	9145ZB13	RENAULT Eurovoirie	44ACA6	VF644ACA000003529	16/01/2003
BO0571	BOM 12m3	9154ZB13	RENAULT Eurovoirie	44ACA6	VF644ACA000003639	16/01/2003
CF0735	BOM 2m3	4587QV13	CITROEN	MEA9AE	VF7MEA9AE65210366	04/09/1998
CF0778	BOM 2m3	6132VV13	CITROEN	MEWJZF	VF7MEWJZF65246922	07/12/1998
CF0782	BOM 2m3	6150VV13	CITROEN	MEWJZF	VF7MEWJZF65248518	07/12/1998
CF0887	BOM 2m3 + LC	2186WN13	RENAULT	G40BW5	VF1G40BW520910613	21/12/1999
CF0902	Pick-Up HP	4914WQ13	CITROEN	VDPB	VF7VDPB0050PB3306	11/02/2000
CF0963	Pick-Up HP	0928XF13	RENAULT	FC0EBF	VF1FC0EBF23096094	18/10/2000
CF1016	BOM 4m3	7911XP13	NISSAN EUROVOIRIE	SBFTL0	VWASBFTL0Y1127292	06/04/2001

Signé le 10 Décembre 2010
Reçu au Contrôle de légalité le 13 décembre 2010

CF1023	BOM 4m3	7931XP13	NISSAN EUROVOIRIE	SBFTL0	VWASBFTL0Y1126764	06/04/2001
CF1080	BOM 4m3	177YJ13	RENAULT EUROVOIRIE	SBFTL024	VWASBFTL01A142565	26/02/2002
CF1084	BOM 4m3	7673YJ13	NISSAN EUROVOIRIE	SBFTL024	VWASBFTL01A142241	12/03/2002
CN0094	Camion à chaînes godets	0458PE13	UNIC	A1HA00232	ZCFA1HA0001134247	28/07/1989
SP0005	Saleuse portée		SCHMIDT	3003BE	401	01/01/1988
SP0009	Saleuse portée		LEBON	F2000	22684	01/01/1982

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Partie Délibéré **Le Bureau de la Communauté,**

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération n° 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil au Bureau et au Président ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il est nécessaire de prononcer la réforme des engins, de poids lourds et des véhicules légers dont la liste est jointe, compte tenu de leur ancienneté et de leur kilométrage important,

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvés la réforme et le retrait des véhicules, indiqués dans le tableau ci-dessus, de l'inventaire du patrimoine de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Signé le 10 Décembre 2010
Reçu au Contrôle de légalité le 13 décembre 2010

Article 2 :

Est confiée la cession de ces véhicules au Commissariat aux ventes des Domaines.
La recette sera constatée au Budget de la Communauté Urbaine – Sous politique G120 – Nature 775

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué aux Ressources Humaines,
Moyens Généraux, Juridique

Bernard MOREL

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement de la Communauté urbaine

Vincent COULOMB

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI